

Trois possibilités :

OPTION 1

Baromètre du
Développement Durable
0,5 j

Animation
dans l'établissement

OPTION 2

Baromètre du
Développement Durable
0,5 j
+

Formation
1,5 j

OPTION 3

Baromètre du
Développement Durable
0,5 j
+

Accompagnement
2.5 j

Pour le financement de votre accompagnement, vous pouvez contacter différents partenaires comme le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la DREAL, l'ADEME ...
Votre formation peut-être prise en charge par votre OPCA (organisme enregistré sous le n°52 44 05233 44)

Les **+** du GRAINE Pays de la Loire :

- la force d'un réseau régional de professionnels
- la connaissance du territoire
- la mutualisation d'expériences entre les accompagnateurs
- la création et l'utilisation d'outils pédagogiques et ludiques
- l'amélioration continue du module ACCE3D
- la présence physique d'un accompagnateur au sein de l'établissement



GRAINE Pays de la Loire

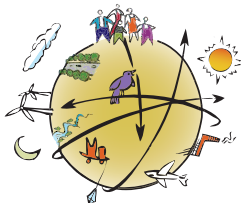
Pour plus de renseignements, contactez :

GRAINE Pays de la Loire

23 rue des renards, 44300 Nantes

02 40 94 83 51

contact@graine-pdl.org / <http://graine-pdl.org>





Accompagnement des Etablissements en Démarche de Développement Durable

POURQUOI ?

Le contexte sociétal actuel amène les structures éducatives à s'engager dans une démarche de développement durable.

Mais celles-ci se heurtent bien souvent à la difficulté de l'exercice : En quoi cela consiste ? Qui est concerné ? Qui s'en charge ? Comment procéder ? Nos actions répondent-elles réellement aux enjeux du développement durable ?

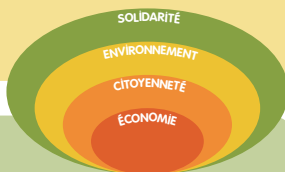
Le GRAINE Pays de la Loire a travaillé sur ces questions durant l'année 2010 et propose un module d'accompagnement à ces établissements pour mener à bien leur démarche de développement durable : l'ACCE3D.

Le projet reste "entre les mains" de l'établissement

POUR QUI ?

Le module est destiné aux structures éducatives, notamment :

- aux établissements scolaires : collèges, lycées, universités...
- aux centres socioculturels et associations
- aux centres de loisirs



Le module ACCE3D comporte deux étapes :

> une formation de 2 jours, non consécutifs (optionnelle) :

- comprendre les enjeux du développement durable
- se construire une culture commune au sein de l'établissement
- évaluer les actions déjà réalisées
- identifier les étapes de la démarche et le rôle des acteurs

> un accompagnement de 3 jours (non consécutifs) sur deux ans :

- identifier le ou les porteur(s) de projet
- créer un comité de pilotage
- réaliser un diagnostic partagé
- formuler des objectifs et élaborer un programme d'actions
- mettre en oeuvre et évaluer le projet
- communiquer tout au long de la démarche

L'accompagnateur sera présent 5 jours dans l'établissement.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

COMMENT ?

Les éléments clés de l'ACCE3D :

- la signature de conventions, formalisant les engagements de l'établissement, de l'accompagnateur et du GRAINE Pays de la Loire
- une méthodologie d'intervention adaptable et évolutive
- le soutien d'une plate-forme régionale constituée d'acteurs professionnels, en veille permanente sur le sujet
- la mise en place d'un comité de pilotage et l'identification d'un porteur de projet au sein de l'établissement
- un interlocuteur privilégié : l'accompagnateur
- des outils spécifiques : diaporama, jeux, grilles de lecture, baromètre du développement durable scolaire...



Groupes de travail autour des plateaux de jeux sur le Développement Durable

PAR QUI ?

A ce jour, une dizaine d'accompagnateurs du GRAINE Pays de la Loire, répartis sur les cinq départements de la région, sont en mesure d'accompagner les établissements en démarche de développement durable.

L'accompagnateur sera une véritable "personne ressource" et garantira la cohérence du projet mené par l'établissement. Interlocuteur privilégié du porteur de projet, l'accompagnateur l'aidera dans l'organisation et le suivi de l'échéancier, fera émerger les objectifs et les actions à engager, proposera une méthodologie et des outils, dynamisera la démarche...

L'accompagnateur est garant de la méthode, pas du résultat.